

annexe7 Renouv Roquetaillade EP PV Mairies 2021 12 15 et 2021 11 27 et 2022 01 26 _____	2
Annexe7 Renouv Roquetaillade EP PV site 2021 11 29 et 20220126 _____	19
annexe7 Renouv Roquetaillade EP PV site Prefecture 2021 11 29 et 2022 01 27 _____	24

M V B

Huissiers de Justice
Commissaires de Justice

PROCES-VERBAL DE CONSTAT 29.11.2021

Maître Pierre Vergé

&

Maître Romain Brignet

☎ Constats

06.14.46.15.78

06.86.43.53.41

☎ Etude

04.68.11.42.95

etude@selarlmvb.com

**www.mvb-huissiers-
carcassonne.fr**

47 Boulevard Jean Jaurès

11000 CARCASSONNE

55 Rue Jean Jaurès

11300 LIMOUX

28 Cours de la République

11400 CASTELANDARY

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

DU VINGT NEUF NOVEMBRE

DEUX MILLE VINGT ET UN

A la demande de :

SAS ENGIE GREEN France Société inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 478 826 753, au capital social de 211 800 000,00 € ayant son siège social au LE TRIADE 2 215 Rue Samuel MORSE 34000 MONTPELLIER

Agissant poursuites et diligences en la personne de sa Présidente en exercice Madame Roseline CORENTIN,

Laquelle me reçoit et m'expose ce qui suit :

Que la société requérante est spécialisée en matière de conseils pour les affaires et autres conseils de gestion.

Qu'à ce titre, elle me requiert afin de procéder à diverses constatations relatives à un projet de renouvellement du parc éolien de 11190 ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Que pour la conservation d'une preuve et la défense éventuelle de ses droits, la requérante me requiert afin de constater l'affichage de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique sur toutes les communes d'implantation à savoir :

- SAINT POLYCARPE,
- LIMOUX,
- CURNANEL,
- LA DIGNE D'AVALE,
- LA DIGNE D'AMONT,
- TOURREILLES,

- MAGRIE,
- BOURIEGE,
- BOURIGEOLE,
- FESTES ET SAINT ANDRE,
- LA SERPENT,
- VAL DU FABY,
- ESPERAZA,
- CAMPAGNE SUR AUDE,
- COUIZA,
- RENNES LE CHATEAU,
- COUSTAUSSA,
- MONTAZELS,
- CASSAIGNES,
- LUC SUR AUDE,
- VERAZA,
- ALET LES BAINS,
- ANTUGNAC,
- CONILHAC LA MONTAGNE,
- ROQUETAILLADE

Qu'elle me requiert également de procéder à toutes constatations utiles sur cet affichage et d'en tirer divers clichés photographiques.

Déférant à cette réquisition,

Je, soussigné, Pierre VERGÉ, Huissier de Justice associé de la SELARL MVB HUISSIERS DE JUSTICE, société titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de CARCASSONNE (Aude), 47, boulevard Jean Jaurès,

Certifie m'être transporté ce jour sur les communes précédemment énumérées.

Là étant, je procède aux constatations suivantes :

CONSTATATIONS

Je me suis transporté ce jour commune de **11300 LIMOUX** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11300 SAINT POLYCARPE** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11580 VERAZA** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11580 ALET LES BAINS** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11190 LUC SUR AUDE** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11190 COUSSTAUSSA** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11190 CASSAINES** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11190 COUIZA** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11190 RENNES LE CHATEAU** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11190 MONTAZELS** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société

ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11260 ESPERAZA** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11260 CAMPAGNE SUR AUDE** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11260 VAL DU FABY** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11190 ANTUGNAC** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11190 LA SERPENT** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11300 BOURIEGE** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11300 FESTES ET SAINT ANDRE** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11300 BOURIGEOLE** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11300 ROQUETAILLADE** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11300 CONILHAC LA MONTAGNE** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11300 TOURREILLES** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11300 MAGRIE** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11300 CURNANEL** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de **11300 LA DIGNE D AVAL** où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Je me suis transporté ce jour commune de 11300 LA DIGNE D AMONT où là étant sur le panneau officiel d'affichage, j'ai constaté la présence sur 3 feuillets de 3 affichettes format A4 avec en-tête « avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Une copie de cette affichette est annexée au présent procès-verbal de constat.

Un reportage photographique est annexé au présent procès verbal de constat.

De tout quoi, j'ai rédigé le présent procès-verbal de constat, dont le premier original est conservé en mon étude sur papier.

Maître Pierre Vergé

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Pierre Vergé', written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MELARL MVB HUISSEURS DE JUSTICE' and 'CARCASSONNE (Aude)'. The signature is written in a cursive style and is somewhat obscured by the stamp.



PRÉFET DE L'AUDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE **relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation** **environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant** **l'exploitation d'un parc éolien de Roquetaillade-et-Conilhac (repowering) situé sur le** **territoire de la commune de Roquetaillade-et-Conilhac**

Par arrêté préfectoral du 19 novembre 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 43 jours, est prescrite **du 15 décembre 2021 à 14h00 au 26 janvier 2022 à 17h00.**

Caractéristiques principales du projet :

Le projet porte sur la création du nouveau parc éolien de « Roquetaillade-et-Conilhac » localisé sur la commune de Roquetaillade-et-Conilhac, et constitué de **11 aérogénérateurs** de puissance unitaire maximale installée de **3 MW** (puissance totale installée de **33 MW**) et de 3 postes de livraison.

Le type d'éolienne est envisagé sur la base d'un modèle de référence du type Enercon E82-E4, de hauteur maximale des mâts de **69 m** (diamètre maximal du rotor de 82 m, hauteur maximale en bout de pale de 110 m).

Désignation du commissaire enquêteur :

Le commissaire enquêteur est Monsieur Emmanuel NADAL, cadre supérieur France Télécom retraité. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

Déroulement de l'enquête :

La commune de Roquetaillade-et-Conilhac est désignée siège de l'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier ainsi qu'un registre unique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mis à disposition du public en mairie de Roquetaillade-et-Conilhac rue de la Mairie 11190 Roquetaillade-et-Conilhac et de Limoux 49 rue de la Mairie 11300 Limoux.

L'étude d'impact du projet et l'avis de l'autorité environnementale figureront parmi les pièces du dossier mis à la disposition du public pendant l'enquête publique.

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur les registres d'enquête, ouverts à cet effet.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier de l'enquête publique sera consultable :

- à partir du site Internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www.aude.gouv.fr/parc-eolien-de-roquetaillade-et-conilhac-societe-a12348.html>
- ou directement sur la plateforme accueillant le registre dématérialisé accessible au lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/eolien-roquetaillade>
- gratuitement sur un poste informatique, aux jours et heures d'ouverture au public, en mairie de Roquetaillade-et-Conilhac rue de la Mairie 11190 Roquetaillade-et-Conilhac.

Observations du public :

Avant la clôture de l'enquête, les observations relatives au projet pourront être :

- envoyées par courrier à la mairie de Roquetaillade-et-Conilhac rue de la Mairie 11190 Roquetaillade-et-Conilhac – à l'attention de Monsieur Emmanuel Nadal, commissaire enquêteur,
- ou adressées par voie électronique à l'adresse e-mail suivante : eolien-roquetaillade@mail.registre-numerique.fr
- ou via le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/eolien-roquetaillade>

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à disposition au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électroniques sont consultables sur le registre dématérialisé.

Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date et heure d'ouverture et après la date et heure de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Permanences du commissaire enquêteur :

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures dans les lieux suivants :

Communes	Date	Heure début	Heure fin
Roquetaillade-et-Conilhac rue de la Mairie 11190 Roquetaillade-et-Conilhac	15 décembre 2021	14h00	17h00
	20 décembre 2021	14h00	17h00
	07 janvier 2022	14h00	17h00
	26 janvier 2022	14h00	17h00
Limoux 49 rue de la Mairie 11300 Limoux	14 janvier 2022	09h00	12h00
	21 janvier 2022	09h00	12h00

Mise à disposition du rapport et des conclusions :

A réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- en mairies de Roquetaillade-et-Conilhac et Limoux;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- publiés sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www.aude.gouv.fr/parc-eolien-de-roquetaillade-et-conilhac-societe-a12348.html>
- ou via le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/eolien-roquetaillade>

Informations complémentaires :

Les communes concernées par le rayon d'affichage sont Roquetaillade-et-Conilhac, Saint-Polycarpe, Limoux, Cournanel, La Digne-d'Aval, la Digne-d'Amont, Toureilles, Magrie, Bourière, Bourigeole, Festes-et-Saint-André, La Serpent, Val-du-Faby, Espérasa, Campagne-sur-Aude, Couiza, Rennes-le-Château, Coustaussa, Montazels, Cassaignes, Luc-sur-Aude, Véraza, Alet-les-Bains et Antugnac

La personne responsable du projet est :

Mme Florence OGIER, Chef de projet Développement Éolien Terrestre, Portable : 07-85-78-10-68, e-mail : florence.ogier@engie.com / Téléphone : 04-99-52-64-70 - adresse postale : ENGIE GREEN FRANCE, Le Triade II - Parc d'activités Millénaire II, 215 rue Samuel Morse, CS 20756, 34967 MONTPELLIER CEDEX 2. Toutes informations techniques relatives au projet pourront lui être demandées.

Décision prise à l'issue de l'enquête :

À l'issue de la procédure, la décision prise par le préfet du département de l'Aude sera soit une autorisation assortie de prescriptions soit un refus.

Mesures COVID 19 :

Compte tenu de l'épidémie de COVID 19, cette enquête s'effectuera dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation physique en vigueur pendant la période de déroulement de l'enquête publique.

M V B

**Huissiers de Justice
Commissaires de Justice**

PROCES-VERBAL DE CONSTAT 26.01.2022

Maître Pierre Vergé

&

Maître Romain Brignet

☎ Constats

06.14.46.15.78

06.86.43.53.41

☎ Etude

04.68.11.42.95

etude@selarlmvb.com

**www.mvb-huissiers-
carcassonne.fr**

47 Boulevard Jean Jaurès

11000 CARCASSONNE

55 Rue Jean Jaurès

11300 LIMOUX

28 Cours de la République

11400 CASTELANDARY

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

DU VINGT SIX JANVIER

DEUX MILLE VINGT DEUX

A la demande de :

SAS ENGIE GREEN France Société inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 478 826 753, au capital social de 211 800 000,00 € ayant son siège social au LE TRIADE 2 215 Rue Samuel MORSE 34000 MONTPELLIER

Agissant poursuites et diligences en la personne de sa Présidente en exercice Madame Roseline CORENTIN,

Laquelle me reçoit et m'expose ce qui suit :

Que la société requérante est spécialisée en matière de conseils pour les affaires et autres conseils de gestion.

Qu'à ce titre, elle me requiert afin de procéder à diverses constatations relatives à un projet de renouvellement du parc éolien de 11190 ROQUETAILLADE ET CONILHAC LA MONTAGNE.

Que pour la conservation d'une preuve et la défense éventuelle de ses droits, la requérante me requiert afin de constater l'affichage de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique sur toutes les communes d'implantation à savoir :

Déférant à cette réquisition,

Je, soussigné, Pierre VERGÉ, Huissier de Justice associé de la SELARL MVB HUISSIERS DE JUSTICE, société titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de CARCASSONNE (Aude), 47, boulevard Jean Jaurès,

Certifie m'être transporté ce jour sur les communes précédemment énumérées.

Là étant, je procède aux constatations suivantes :

CONSTATATIONS

Je me suis transporté ce jour commune de 11300 ROQUETAILLADE ou la étant j'ai constaté la présence d'un affichage sur support plastique format A3 fixé sur piquet métallique avec mention avec en-tête.

« Avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Cette affichage se retrouve sur les lieux ci-après en bordure de voie publique à savoir :

- Intersection de la voie départementale D 121 Lieu dit LE CROS : photo 1 et 2
- Intersection de la voie départementale D 121 et accès au parc Nord par : photo 3 et 4
- Intersection de la voie départementale D 121 et accès au parc Nord par : photo 5 et 6
- Intersection au niveau du chemin dénommé de Limoux à Roquetaillade: photo 7 et 8
- Parc éolien : photo 9 et 10

Je me suis transporté ce jour commune de 11300 CURNANEL ou la étant j'ai constaté la présence d'un affichage sur support plastique format A3 fixé sur piquet métallique avec mention avec en-tête.

« Avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Cette affichage se retrouve en bordure de voie publique dénommée Chemin de Magrie photo 11 et 12:

Je me suis transporté ce jour commune de 11300 CONILHAC LA MONTAGNE ou la étant j'ai constaté la présence d'un affichage sur support plastique format A3 fixé sur piquet métallique avec mention avec en-tête.

« Avis d'enquête publique » relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN FRANCE concernant l'exploitation du parc éolien de ROQUETAILLADE ET CONILHAC (REPOWERING) situé sur le territoire de la commune de ROQUETAILLADE ET CONILHAC.

Cet affichage est parfaitement visible par l'ensemble du public.

Cette affichage se retrouve sur les lieux ci-après en bordure de voie publique à savoir :

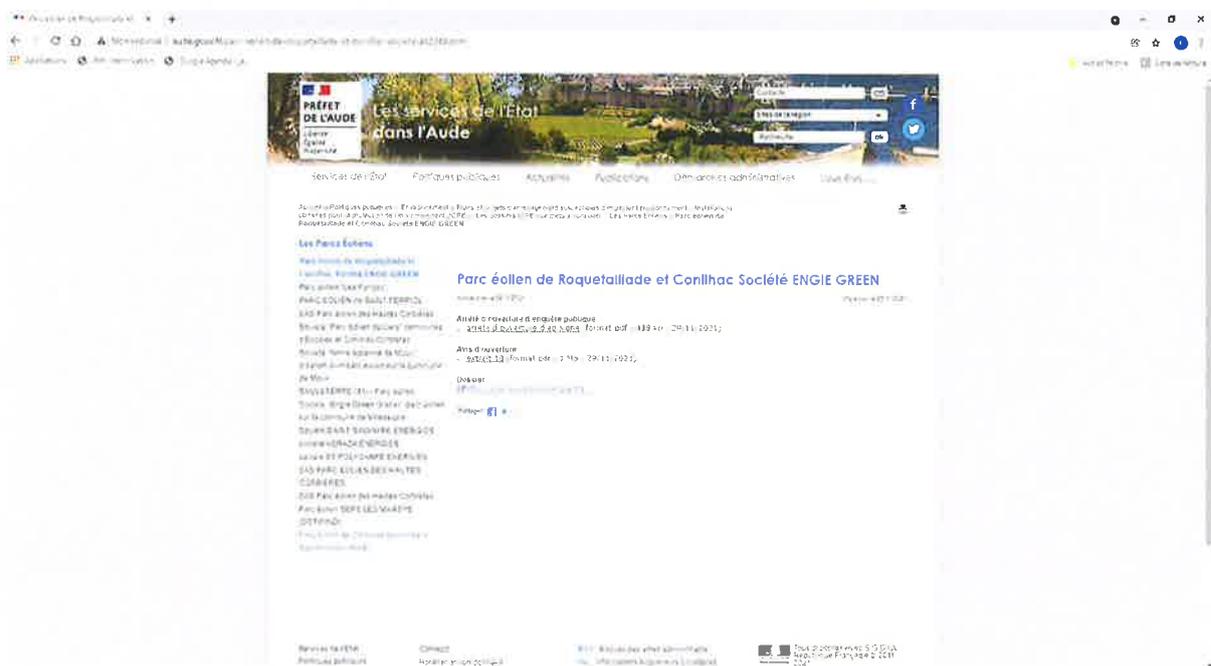
- Intersection de la voie départementale D 421 au niveau de l'accès au Lieu dit LA BRUYERE photo 13 et 14
- Lieu dit LA BRUYERE au niveau du parc éolien photo 15 et 16

Un reportage photographique est annexé au présent procès verbal de constat.

De tout quoi, j'ai rédigé le présent procès-verbal de constat, dont le premier original est conservé en mon étude sur papier.

Maître Pierre Vergé





- **Je clique sur le premier document consultable : Arrêté d'ouverture d'enquête publique**

- arrete d ouverture d ep signe (format pdf - 438 ko - 29/11/2021)

S'affiche un document format PDF de 6 pages intitulé « *ARRETE PREFECTORAL Relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENGIE GREEN France concernant l'exploitation d'un parc éolien de Roquetaillade et Conilhac (repowering) situé sur le territoriale de la commune de Roquetaillade et Conilhac* »

Le document porte le logo de la préfecture de l'Aude et émane du Secrétariat général direction des politiques publiques et de l'appui territorial.

Le document est signé Mr Simon CHASSARD, le secrétaire général de la Préfecture, pour le Préfet par délégation, en date du 19 novembre 2021.

J'imprime le document obtenu que j'annexe au présent

Je déroule chaque page du document pour en avoir une lecture complète et procède aux captures d'écran ci-après :